Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

Lens, le 1er avril 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lutte contre les inondations : la CALL déploie son programme « Erosion »

La lutte contre les inondations est une priorité pour la CALL. Un plan d'actions a ainsi été élaboré et débute par le **programme « Erosion »**. Déployé dès à présent, il consiste en une série de travaux « d'hydraulique douce » sur le territoire, pendant plusieurs mois.

A l'occasion du lancement du dispositif, un point presse a été organisé ce vendredi 1er avril à Souchez, en présence de Pierre Sénéchal, vice-président de la CALL, en charge de l'eau et de l'assainissement.

Retour en arrière

Le 30 mai et le 7 juin 2016 : deux dates encore présentes dans les têtes de nombreux habitants du territoire. En une semaine, deux pluies centennales (précipitation dont la fréquence théorique est une fois tous les cent ans) ont fait vivre des épisodes d'inondation qui ont touché plusieurs communes de la CALL.

PAPI & GEMAPI

Les élus ont alors fait le choix d'inscrire l'Agglomération dans une démarche **PAPI** (programme d'actions de prévention des inondations). Dimensionnement, modélisation, partage d'expériences : la CALL a ainsi pu construire sa stratégie en matière de lutte contre les inondations de manière structurée et cohérente.

A cela est venue s'ajouter la compétence **GEMAPI** (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) depuis 2018. Le produit de la taxe GEMAPI a notamment été fixé à **1 700 000 euros** à l'occasion du dernier Conseil communautaire de la CALL, dédié en partie au budget, le 24 mars 2022.

Le programme Erosion

Les élus de la CALL ont également souhaité compléter les deux précédents dispositifs par les compétences « **Ruissellement agricole & Erosion des sols** ». Ainsi, le territoire dispose aujourd'hui de l'ensemble des leviers d'action pour agir sur les phénomènes d'inondation.

La campagne de travaux du programme « Erosion » se déroule depuis ce mois **de mars et jusqu'en décembre 2022**. Les chantiers s'opèrent sur les communes de :

- Souchez (chemin des Ecouloirs et route départementale),
- Ablain-Saint-Nazaire,
- Carency,
- Villers-au-Bois.

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
21 rue Marcel Sembat - 62300 Lens
Tél : 03 21 790 790
www.agglo-lenslievin.fr

@AggloLensLievin

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

4900 mètres de haies et 80 mètres de fascines vont ainsi être disposées sur ces secteurs afin de **prévenir de l'érosion des sols causée par le ruissellement**. Le tout est orchestré en deux temps avec une phase préparatoire et une phase de plantation.

« Cette année 2022 sera dédiée aux travaux : *les plantations dans le cadre du programme érosion ont lieu sur le bassin versant de la Souchez. Dans un premier temps, près de 500 mètres de haies sont plantées »* expose Pierre Sénéchal, vice-président de la CALL, en charge de l'eau et de l'assainissement. Le vice-président ajoute : *« Nos ouvrages et nos interventions doivent s'insérer dans un paysage existant. Nous cherchons à protéger les personnes et les biens, tout en préservant l'équilibre des milieux. Cependant, nous ne disposons pas encore totalement des emprises foncières nécessaires ».*

Un travail collectif

Pour pouvoir intervenir à tous les niveaux, avec en fil conducteur la préservation des milieux naturels, l'anticipation des phénomènes météorologiques extrêmes nécessite de mettre autour de la table l'ensemble des acteurs :

- aménageurs : pour limiter les phénomènes d'artificialisation des sols et permettre l'infiltration à la parcelle,
- monde agricole : pour réduire les phénomènes de ruissellement par les types de culture,
- propriétaires : pour assurer un entretien régulier des cours d'eau.

Pierre Sénéchal précise : *« Chacun doit avoir conscience qu'il peut, à son niveau, apporter sa pierre à l'édifice. Un cours d'eau n'est pas une « poubelle ». Outre l'aspect hydraulique, c'est aussi un écosystème pour lequel nous devons veiller à assurer son développement ».*

Contact presse
Céline Gastaud-Hannoir
03 21 790 791
07 88 75 50 33
CGastaud@agglo-lenslievin.fr